
Objectifs :

Évacuer le public en ERP et IGH
Répondre aux exigences de la réglementation actuelle
Utiliser les moyens de secours
Intervenir dans différents contextes
Tenir un poste de sécurité
Conduire une ronde et résoudre les anomalies

Prérequis :

Agent de Sécurité Incendie SSIAP 1 ne pouvant justifier du prérequis pour accéder au recyclage

Public concerné :

Qualification des intervenants :

Formateur professionnel

Moyens pédagogiques et techniques :

Support de cours adapté.

Durée et effectifs:

21 heures.
10 stagiaires.

Programme :

EVENT-FORMATIONS

HUB OREGON - 116 Rue Vermentino ZAC NICOPOLIS 83170 BRIGNOLES
Tél. 07 56 22 21 61 – contact@event-formations.com
SARL au capital de 10000 € – RCS DRAGUIGNAN 948 725 130 – SIRET 94872513000025 – NAF 8559B

Fondamentaux de sécurité :

Évacuation des occupants

Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux

La prévention

Évolution de la réglementation

Accessibilité au public

Les moyens de secours :

Les agents extincteurs, le SSI

Mise en situation d'intervention :

L'action face à différents contextes (les fumer, l'évacuation, des occupants, levée de doute)

Exploitation du PC de sécurité :

Fonctionnement d'un poste de sécurité

Appel, accueil et guidage des secours public

Ronde de sécurité et surveillance des travaux:

Objectif de la rond

Modalités de réalisation

Contrôle des rondes et renseignements de la main courante et utilisation des moyens de communication mobiles

Mesures adaptées de protection des travaux

Modalités d'évaluation des acquis :

EVENT-FORMATIONS

HUB OREGON - 116 Rue Vermentino ZAC NICOPOLIS 83170 BRIGNOLES

Tél. 07 56 22 21 61 – contact@event-formations.com

SARL au capital de 10000 € – RCS DRAGUIGNAN 948 725 130 – SIRET 94872513000025 – NAF 8559B

Cours théorique et travaux pratiques effectués tout au long de la formation

Sanction visée :

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Aucun

Délais moyens pour accéder à la formation :

1 mois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap.